

Collectif DOM de la CGT Finances Publiques

Compte-rendu de réunion

du mardi 14 mai 2019

Présents :

BEGUE Géraldine
CONSTANT Frédéric
DULYS Nelly
GOFFIN Alexandre
GOLD-DALG Fabrice
MICHON Christophe
PINARD Géraldine
SELVA Philippe
THIMODENT Gérard
THIRION Nicolas

Affectation

DDFIP 95 SIE Ermont
DRFIP 75 / TP Amendes Transports
DGE Pantin
DDFIP Nanterre
DISI Paris-Champagne
DRFIP 75
DDFIP 93 TP Aulnay CH
CEN – Paris
DDFIP 93 Noisy le Sec
BN

Ce Collectif « Originaires DOM » de la CGT Finances Publiques s'est réuni en présence de 10 camarades le 14 mai 2019, pour faire le point, et envisager comment relancer sa dynamique, conformément à une décision du BN du 27 mars 2019.

Face à l'actualité revendicative, face aux possibilités et demandes, une introduction a été posée par Nicolas en guise de mot d'accueil.

I - Introduction

Bienvenue à tous

Le collectif « Originaires DOM » a été relancé à la demande du syndicat dans ses débats.

C'est Philippe et moi qui en avons été chargés.

Pourquoi remettre en fonction ce collectif ?

Parce que c'est nécessaire.

Parce que le sujet est prégnant aujourd'hui et que les problématiques demeurent et se sont amplifiées devant les attaques auxquelles font face les « Originaires DOM », même si aujourd'hui - il faut bien le voir - c'est toute la DGFIP qui est attaquée dans son ensemble et sur toutes ses missions.

Elle est attaquée dans ses grandes missions.

1 • la mission fiscale : le contrôle, la volonté gouvernementale de mettre en place des agences de recouvrement. Sur ces questions, je laisserai Philippe - si vous le désirez - donner plus de précisions car il connaît mieux le sujet.

2 • la mission de Gestion publique : où l'administration met en place tous les outils pour « tuer » littéralement la mission. On notera :

a) Caisse sans numéraire,

b) SAR (Service d'Aide au Réseau),

c) SFACT SPL (où à Montbéliard par exemple, il ne reste plus qu'un seul agent de la DGFIP),

d) CAP (Contrôle Allégé en Partenariat),

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES :

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.financespubliques.cgt.fr -

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr - ☎ : 01.55.82.80.80 - 📠 : 01.48.70.71.63

Suivez-nous sur facebook ou twitter : [f](https://www.facebook.com/cgt.finpub) : @cgt.finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) [t](https://twitter.com/cgt_finpub) : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

e) Compte Financier Unique (CFU).

L'aboutissement ultime est la fin de la séparation ordonnateur-comptable et la mise en place des agences comptables dont les premières collectivités sont candidates et doivent sortir de terre, surtout dans des collectivités dont les maires ont eu maille à partir avec la justice (Bobigny, Levallois, mais on notera également les communes de Hyères, Suresnes, Issy-les-Moulineaux...)

Ces agences seront financées par l'ordonnateur et sous sa responsabilité.

3 • Les missions transverses ne sont malheureusement pas épargnées par nos dirigeants.

a) Mission cadastrale qui pourrait passer à l'IGN,

b) Mission informatique toujours plus menacée par l'externalisation, la contractualisation et l'interministérialité,

c) Mission des retraites de l'État sur laquelle la Cour des Comptes a fait un rapport et qui est vue comme une espèce «d'excroissance» à la DGFIP etc...

Mais en parallèle, c'est aussi toute la structure de la Fonction Publique qui est attaquée : sur nos retraites, sur notre statut, par le RIFSEEP, sur les règles de gestion affectant les personnels - et là on sait bien que les « Originaires DOM » ne sont pas oubliés - sur la géographie revisitée (que la direction appelle à présent « déconcentration de proximité »), sur la dématérialisation à outrance...

Un entretien du premier ministre accordé au Figaro ce lundi (13 mai – hier) le précise parfaitement bien et sans ambages : il y a des ministères où il n'y aura pas de suppressions d'emplois, comme dans la Police et l'armée... Et d'autres «où les besoins changent» comme il l'exprime lui-même, où bien sûr, il devra y avoir des suppressions d'emplois. L'exemple qu'il donne lui-même est celui des impôts. C'est donc notre ministère qui risque certainement de devoir assumer la masse des restructurations et de pertes d'emplois.

C'est aussi dans notre direction que l'on voit bien que la situation se tend avec la Direction, comme à Toulouse où les actions menées par les camarades les ont menés au Tribunal Administratif pour 40 d'entre eux.

La Direction y demandait 1000 euros de contrainte financière par jour de blocage pour chacun de ces camarades et la possibilité d'appel à la force publique pour «dégager» les accès au centre administratif. Le plus incroyable, c'est que les trois quarts d'entre eux n'avaient même pas été assignés sur la foi de leur présence reconnue par des huissiers de justice.

C'est tout notre syndicat qui va devoir élever le rapport de force face à l'administration, dans les DOM comme partout ailleurs. C'est bien dans cette optique que s'est inscrite la grève de jeudi dernier.

Quelques chiffres :

DGFIP : 24,21% (Paris, plus de 30% ; informatique également)

DGDDI : 21,35%

INSEE : 2,03%

DGCCRF : 13,04%

Centrale : 1,56%

Au total pour l'ensemble du ministère : 21,15 %

Au compte goutte arrivent d'autres chiffres comme pour le ministère de la transition écologique 7,80%. Le résultat n'est pas à la hauteur où on aimerait le voir.

On a du mal à avoir des chiffres globaux, et surtout, on voit bien que la DGFIP est encore la Direction capable de mobiliser le mieux, même si on peut juger qu'il faudra manifestement continuer.

C'est également dans ce cadre et dans cette actualité là que toutes les actions que l'on aurait aimé mener n'ont pas forcément pu l'être, faute de temps mais peut-être aussi faute d'énergies et de bras, dus également au fait d'une actualité toujours plus serrée, où les annonces succèdent aux annonces. Les réponses qui doivent y être apportées sont tout naturellement toujours plus prégnantes et rapprochées dans le temps.

Il sera donc écrit que le collectif « Originaires DOM » sera le premier à se réunir.

A ce titre, avant toute chose, il convient d'effectuer 2 remarques liminaires mais importantes:

1 • Ce collectif est bien le premier à avoir été à nouveau réuni et convoqué.

Il n'aura échappé à personne que le congrès de notre syndicat va se tenir dans quelques jours (du 03 au 07/6). Ce congrès qui va se tenir est souverain.

C'est donc après lui seulement que le collectif « Originaires DOM » pourra être réellement pérennisé et prendra sa place dans la nouvelle mandature qui s'ouvrira ; et suivant les modalités que le congrès et la nouvelle CEN aura décidé.

Il s'agit ici donc de prendre date et d'effectuer un premier travail de relance du collectif.

C'est pourquoi nous pouvons vous proposer aujourd'hui un plan de travail tout simple, mais nécessaire :

- ➔ Un premier tour de table pour se présenter
- ➔ Une prise de parole pour évoquer ce que vous attendez du collectif
- ➔ La vision de chacun sur la mobilisation concernant les congés bonifiés à travers les journées des jeudi 09/5 (grève avec manif spécifique « CB ») et vendredi 10/5 (AG avec « Collectif DOM » Confédéral de la CGT).
- ➔ Une première proposition de plan de travail, car il faut bien avancer, et dans cette optique mettre en place notre réseau ou le réactiver. Voyons comment nous organiser.

2 • Ce collectif a donc fait l'objet de présupposés qui nous paraissent comme de bon sens :

- ➔ Montreuil se trouve loin des DOM et la situation en métropole des « Originaires DOM » doit être prise en charge par les camarades sur place. Évidemment, en cas de demande d'aide ou d'appui, nous répondrons présents, cela va sans dire
- ➔ Pour des raisons de commodité, de souplesse et de réactivité, notre Collectif se trouve être circonscrit à l'Île de France. C'est également là que se trouvent les problématiques sans doute de la majorité des camarades.
- ➔ Pour les mêmes raisons, le Collectif devrait sans doute se focaliser sur les 2 grandes questions prégnantes concernant les DOM : les mutations ; les congés bonifiés
- ➔ Enfin, toujours pour les mêmes raisons, nous proposons que la structuration du collectif passe par les sections pour éviter notamment qu'on ait à faire face à des « trous dans la raquette » ou que nous ne puissions pas avancer collectivement et surtout conjointement avec le même niveau d'information.

Sur ce, je propose que nous commençons nos travaux.

II - Tour de table : rappels historiques et constatations

Différentes problématiques ressortent.

Pour cette première réunion, le besoin est criant de commencer par faire le point sur l'état de nos forces et de notre capacité à mobiliser. Car naguère, au SNADGI nous avions un réseau. On pourrait donc profiter du congrès pour valider la relance du Collectif et voir comment s'établissent les relations entre nous.

Il ressort des débats que la manifestation du 28 mars devant Bercy fut dynamique et encourageante. L'AG du 27/02 avait rassemblé 400 agents des 3 fonctions publiques. Après, on a observé une baisse de la mobilisation, et à l'AG du 10/5 il n'y avait que 80 agents à la Bourse du travail.

Aujourd'hui, on constate un retour en arrière dans les droits des « Originaires DOM ». Pourtant, il est rappelé que leurs droits ont été conquis de haute lutte. A commencer par exemple par les grèves de 1953 sur place qui ont permis d'étendre l'« Indemnité de Vie Chère » aux originaires, alors qu'auparavant seuls les fonctionnaires métropolitains y avaient droit (on ignore souvent ce point). Mais dès la fin des années 70 et début des années 80, le gouvernement avait déjà tenté de remettre en cause cette IVC (sous Giscard).

Il est également rappelé que c'est en mars 1946 qu'ont été créés les premiers « Départements d'Outre Mer ».

De même, c'est suite aux émeutes populaires de décembre 1959 en Martinique, qu'en 1963 a été créé le « BUMIDOM » qui a existé jusqu'en 1981. C'est ce bureau qui a organisé l'émigration systématique de la jeunesse – un vaste déplacement de populations – au chômage de la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion vers la métropole, pour vider ces pays de leurs forces vives et désamorcer d'autres révoltes populaires pouvant se politiser (en pleine période de décolonisation).

C'est à cette époque que la crise économique spécifique de la filière canne-sucre a commencé, aboutissant à la transformation des DOM de colonies de production en colonies de consommation de marchandises métropolitaines, avec un lobby capitaliste de l'import-export contrôlée par les mêmes puissances économiques qu'autrefois (békées notamment)... Le BUMIDOM a été remplacé par l'Agence Nationale des Travailleurs (ANT).

De la même façon, on observe une spécificité de la Réunion qui est l'endroit qui concentre à la fois le plus de revenus minimums et le plus d'ISF.

Il est symptomatique que les « Originaires DOM » eux-mêmes ne connaissent pas forcément leurs propres droits, alors qu'ils sont les premiers concernés. C'est d'autant plus prégnant dans la période de régression actuelle.

En ce sens, il est déjà évident qu'il ne faut pas laisser les collègues et camarades à part et donner l'impression de l'existence d'un « désert français » hors de Paris, même si la majorité des « Originaires DOM » travaillent et vivent en Ile-de-France. Les villes qui traditionnellement concentraient ces originaires étaient Paris, mais aussi Bordeaux, Toulouse et Montpellier, du fait notamment de leur forte concentration en étudiants Antillo-Guyanais et Réunionnais..

Aussi, aujourd'hui, la demande de défense de leurs droits spécifiques restent forte de la part des « Originaires DOM ». Mais souvent, ils ne trouvent pas d'interlocuteurs pour les informer. La CGT doit reconquérir sa place.

Dans le travail d'information, il faut persévérer dans l'utilisation de Facebook et Whats'App pour ce qui constitue le travail de réseau. Il existait un fascicule où tous les droits des originaires étaient détaillés. Il existait également un journal : « Info Bokays »

Idéalement, il faudrait prendre contact avec les « Originaires DOM » dès leur arrivée en métropole. La question est aussi posée de la possibilité d'un accueil spécifique, dans les Directions locales et à leur arrivée dans les écoles.

III - Premières propositions de plan d'action

Suite au congrès, il conviendra de prendre contact avec le(s) camarade(s) qui sera(ont) chargé(s) de faire le suivi des « Originaires DOM ». Il faudra également prendre contact avec les anciens responsables du collectif DOM du SNADGI.

Un premier tract peut être produit sur la question des congés bonifiés.

Il devrait répondre à des questions simples mais fondamentales :

- ➔ Qu'est-ce qu'un congé bonifié ?
- ➔ Quels sont les droits des « Originaires DOM » ?
- ➔ La CGT est présente pour aider les agents qui la sollicitent.

L'idée est de le produire rapidement, en vue du Congrès. Il serait important et intéressant d'y porter le nom des référents (nombre non fixé en réunion). Il faudrait y intégrer une petite analyse de la note de service qui vient de paraître. La question du format du tract reste ouverte (recto-verso ou 4P).

Enfin, il faudrait relancer le travail avec nos sections.

En cela, il conviendrait de constituer également un réseau de nos syndiqués CGT au sein de nos propres sections. Les noms des premiers camarades participant à ce premier collectif sont portés en début de compte-rendu

Ainsi, un premier travail par mail sera effectué pour demander aux sections de la CGT Finances Publiques qui sont originaires d'Outre Mer dans le périmètre des sections, même s'ils ne sont pas (encore) syndiqués chez nous, à la CGT.

Afin de constituer et d'élargir un premier réseau, on se propose d'appeler téléphoniquement les camarades des sections originaires d'Outre Mer.